

CAMPAGNE « YÉMEN, LA FRANCE COMPLICE ? » L'HEURE DU BILAN

TEXTE JOSÉPHINE DELVOLVÉ, chargée de la mobilisation à l'ACAT

En 2018, l'ACAT mettait en question la légitimité des ventes d'armes françaises à l'Arabie saoudite et aux Émirats arabes unis engagés au Yémen. Un an après, il est temps de dresser le bilan de cette campagne dans laquelle votre implication a été décisive.



« Le chiffre des députés signataires augmentait au cours des mois, ce qui témoignait de l'émergence d'un véritable débat. »

90

signataires de la demande de création d'une commission d'enquête en juillet 2018.

250

retombées médias sur le sujet des ventes d'armes.



Pour aller plus loin

- « Yémen : la France complice ? » et « Un nouveau terrain de plaidoyer pour l'ACAT », *Humains* n°04 (mars/avril 2018).
- « La vigilance citoyenne et parlementaire change la donne », *Humains* n°09 (janvier/février 2019).

Les dates clés de la campagne

Lancement de la campagne Yémen.

22 février 2018

Publication de l'étude commandée par l'ACAT et Amnesty International sur les exportations d'armes françaises à l'Arabie saoudite et aux Émirats arabes unis.

Mars 2018

Annnonce d'une mission d'information pour le contrôle des exportations d'armements.

20 mars 2018

Diffusion de l'appel du mois à 50 000 exemplaires. Les militants interpellent leurs députés sur la création d'une commission d'enquête : en tout, plus de 20 députés leur ont répondu.

Juillet 2018

90 députés signent une demande de création d'enquête parlementaire sur les ventes d'armes déposée par Sébastien Nadot.

Participation de l'ACAT à cette mission d'information.

Octobre 2018

Participation de l'ACAT à cette mission d'information.

16 janvier 2018

© KHALED ABDULLAH - REUTERS

portations d'armements a été ouverte, à laquelle l'ACAT a participé. Cette ouverture représente une belle avancée, mais ce dispositif n'a pas les mêmes objectifs que ceux d'une commission d'enquête parlementaire. Il s'agit de seulement formuler des propositions en matière de mécanisme de contrôle parlementaire. C'est pourquoi les positions de l'ACAT restent les mêmes :

- Rendre le processus de décision plus transparent ;
- Améliorer le contenu et la régularité du rapport annuel du ministère des Armées ;
- Obtenir un contrôle parlementaire pérenne et efficace des exportations d'armes en reprenant les points présentés par l'ACAT et les autres ONG devant la mission d'information ;
- Exiger la création d'une commission d'enquête lorsqu'il y a un doute sérieux sur le respect par la France de ses engagements internationaux sur les exportations d'armes – à savoir les dispositions fixées par le Traité sur le commerce des armes (TCA) et la Position commune 2008/944/PESC de l'Union européenne.

NOUVEAUX AMBASSADEURS

Parce que votre mobilisation a été décisive, nous allons poursuivre nos actions communes. Le Secrétariat national est en train d'identifier un groupe de personnes intéressées par la question du contrôle des ventes d'armes. Pour le mettre en place, nous avons commencé par retrouver tous les membres de l'ACAT qui nous avaient fait part de leurs échanges avec des députés sur cette question.

Un an après le lancement de la campagne « Yémen, la France complice ? », l'ACAT donne un nouvel élan à sa mobilisation sur les ventes d'armes françaises. En mars 2018, nous nous posons cette question : en commerçant avec l'Arabie saoudite et les Émirats arabes unis, engagés au Yémen depuis 4 ans, la France a-t-elle pu être complice de leurs possibles crimes de guerre ? Quels moyens les parlementaires détiennent-ils pour répondre à cette question ? Quel contrôle ont-ils sur les ventes d'armes françaises ? Ainsi, notre campagne visait à faire émerger cette question au sein du débat public, tout en demandant aux députés français de créer une commission d'enquête parlementaire sur ce sujet.

Dès mars 2018, vous avez interpellé vos députés pour qu'ils relaient notre requête au sein de l'Assemblée nationale. Les résultats ne se sont pas fait attendre puisqu'en avril, le député Sébastien Nadot (ex-LREM) déposait une demande de création d'une commission d'enquête parlementaire, rapidement signée par plus de 30 députés. Tous avaient reçu des cartes d'interpellation de l'ACAT. Le mouvement a pris de l'ampleur, le chiffre des députés signataires augmentant au cours des mois suivants, ce qui témoignait de l'émergence d'un véritable débat – relayé dans les médias – sur la nécessité d'un contrôle plus démocratique des ventes d'armes.

UN AN APRÈS

En octobre 2018, à la suite de cette mobilisation, première victoire : une mission d'information sur le contrôle des ex-